http://www.snetap-fsu.fr/IAE-dispositif-d-accompagnement-a.html

# IAE : dispositif d'accompagnement à la prise de fonction en EPL

- Métiers - Ingénieur.e IAE IPEF - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : jeudi 10 septembre 2015

**Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés**

Est sortie ce jour la note de service relative à l'accompagnement à la prise de fonction des Ingénieurs Agriculture Environnement (IAE) affectés au 1er septembre 2015 en établissement public local d'enseignement et de formation professionnelles agricoles (EPLEFPA) sur des fonctions d'enseignement.

Cette Note de Service a le mérite de relever le besoin d'appui à la prise de fonction et de formation ressenti par les jeunes ingénieurs nouvellement nommés dans les EPL.

Mais, on peut regretter que la DGER soit encore une fois aux prises avec son habituel manque de clarté quant à la place des IAE dans les EPL.

Tel ne serait pas le cas si, a minima :

- On intégrait dans la formation initiale des IAE certains modules du programme proposé par cette note de service (exemples les démarches et outils pédagogiques, la préparation des progressions, les cadres des référentiels et de l'évaluation). Cela marquerait la reconnaissance et l'importance de ces mission dans les affectations des les carrières des sortants d'écoles, et la place clef des ingénieurs dans l'enseignement agricole public
- On proposait un thème de formation sur le statut de l'IAE dans l'enseignement (insistons en particulier sur le cadre des tiers temps), et sur la valorisation de ces postes au cours de la carrière. Cela serait au demeurant cohérent avec la proposition de cahier des charges proposé en 2014, à l'issue des « Assises des métiers de l'ingénieur »...

La construction de cette formation autour des échanges de pratiques est a priori intéressante, mais pourrait être approfondie au moins selon les deux axes suivants :

- Construction d'un troisième module en 2016 afin de réaliser un bilan et de préparer au mieux cette deuxième année de prise de fonction)
- Intégration d'un thème « gestion de publics difficiles » au cours des deux premiers modules

Enfin, le SNETAP-FSU restera vigilant à ce que le départ en formation des jeunes ingénieurs se fasse bien par le biais de « convocations » et bonne et due forme. Rappelons, s'il est besoin, que les directions d'établissement n'auront à exiger aucun rattrapage de cours aux agents concernés par ces temps de formation...

Vos représentants FSU en CAP IAE

Copyright © Snetap-FSU